

Communiqué de presse du 4 janvier 2017

Maître Firmin Yangambi enlevé de sa prison le 31 décembre 2016.

L'Ordre des Barreaux Francophones et Germanophone de Belgique exprime sa vive inquiétude suite à l'extraction le 31 décembre de l'avocat Firmin Yangambi de la prison de Makala à Kinshasa et sa détention à la Demiap (renseignement militaire à Kinshasa)

Firmin Yangambi, avocat membre du Conseil de l'Ordre du barreau de Kisangani est emprisonné depuis 7 ans à la prison de Makala à Kinshasa.

Accusé d'une prétendue tentative de coup d'Etat en 2009, Maître Firmin Yangambi a toujours contesté cette accusation dénuée de tout fondement.

Les observateurs de son procès à Kinshasa, notamment la Ligue Internationale des droits de l'Homme et plusieurs bâtonniers européens, présents à l'audience en appel, ont dénoncé les conditions de l'instruction (tortures) et du procès.

Firmin Yangambi remplit les conditions pour bénéficier de la loi d'amnistie du 11 février 2014. Près de trois ans plus tard, il n'a toujours pas été libéré.

Il nous revient qu'il était sur la liste des libérables dans le cadre de l'accord global et inclusif signé au Congo ce 31 décembre 2016.

Mais le soir même de la signature de l'accord, il a fait l'objet d'un mandat d'extraction signé par le colonel Benjamin Ntambwe.

Il est depuis détenu à la Demiap (renseignements militaires). On ignore la raison de son « audition » par une structure militaire. Ses proches ne peuvent le contacter ou avoir de ses nouvelles.

L'Ordre des barreaux francophones et germanophone craint que Maître Yangambi ne fasse l'objet d'une nouvelle accusation, aussi fantaisiste que celle de 2009, afin de reporter sa libération. L'Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique exige sa libération immédiate et qu'il puisse sans délai donner des nouvelles sur son sort et rassurer ses proches.

Contacts presse :

Jean-Marc Picard, administrateur 0475 23 20 37

Jean-Pierre Buyle, président 0495 54 15 42

65 avenue de la Toison d'Or – 1060 Bruxelles

Tél. 02 648 20 98

info@avocats.be